

Nombre de Conseillers

en exercice : 15

Présents : 11

Votants : 15

L'an DEUX MIL VINGT TROIS, le vingt-six juin à 20 heures 30
Le Conseil Municipal de la Commune de LACOURT SAINT -PIERRE
régulièrement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit
par la loi à la Mairie sous la présidence de Madame Françoise PIZZINI,
Maire

Date de Convocation du CONSEIL MUNICIPAL le 20/06/2023

Présents : Mesdames Françoise PIZZINI, Florence SARTORI, Sophie MESPOULET, Elaura PEREZ,
Antoinette BALOCCO, Hélène PITREL Messieurs Benoît IBRES, David ALFONSO, Alain
BONHOURE, Patrice BOURDIOL, Vincent MARTINEZ,

Absents excusés : Colette CALDERAN, donne procuration à Florence SARTORI, Christine
BRUGNARA, donne procuration à Alain BONHOURE, Daniel CRUSBERG donne procuration à
Françoise PIZZINI, Sébastien NOËL, donne procuration à David ALFONSO

Secrétaire de séance : Hélène PITREL

Objet : Augmentation du prix du repas de la cantine scolaire

Madame le Maire explique aux membres présents que compte tenu du coût de la vie en augmentation, les frais émanant du paiement informatisé et que le prix n'ayant pas changé depuis 2016, il serait possible d'augmenter le tarif du repas cantine à compter de la rentrée de septembre 2023.

Elle propose de fixer le tarif du repas de cantine à 3€30 au lieu de 3€00 actuellement

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et voté

POUR 15

CONTRE 0

ABSTENTION 0

- **DONNE** un avis favorable à l'augmentation du prix du repas de cantine
- **FIXE** le prix du repas cantine à 3€30 au lieu de 3€00 aujourd'hui, à compter du 1^{er} septembre 2023
- **AUTORISE** Madame le Maire à faire le nécessaire

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Le Maire

Françoise PIZZINI



Nombre de Conseillers

en exercice : 15

Présents : 11

Votants : 15

L'an DEUX MIL VINGT TROIS, le vingt-six juin à 20 heures 30
Le Conseil Municipal de la Commune de LACOURT SAINT -PIERRE
régulièrement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit
par la loi à la Mairie sous la présidence de Madame Françoise PIZZINI,
Maire

Date de Convocation du CONSEIL MUNICIPAL le 20/06/2023

Présents : Mesdames Françoise PIZZINI, Florence SARTORI, Sophie MESPOULET, Elaura PEREZ,
Antoinette BALOCCO, Hélène PITREL Messieurs Benoit IBRES, David ALFONSO, Alain
BONHOURE, Patrice BOURDIOL, Vincent MARTINEZ,

Absents excusés : Colette CALDERAN, donne procuration à Florence SARTORI, Christine
BRUGNARA, donne procuration à Alain BONHOURE, Daniel CRUSBERG donne procuration à
Françoise PIZZINI, Sébastien NOËL, donne procuration à David ALFONSO

Secrétaire de séance : Hélène PITREL

**Objet : lancement d'une MAPA (marché à procédure adaptée) pour la rénovation des façades de
l'église et du du presbytère ainsi que des vitraux**

Madame le Maire rappelle aux membres présents que dans la précédente séance du conseil municipal en
date du 06/06/2023, il a été convenu d'effectuer des travaux de rénovation des façades de l'église et du
presbytère ainsi que des vitraux.

Elle précise que les travaux se feront en deux tranches sur l'année 2023 et 2024

Elle ajoute que vu le montant des travaux, il est nécessaire de lancer une MAPA. La délibération en date
du 06/06/2023 a donc été annulée.

Un règlement de consultation et un cahier des charges seront établis

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** de lancer une MAPA pour les travaux de rénovation des façades de l'église et du
presbytère ainsi que des vitraux
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer les documents nécessaires

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Le Maire

Françoise PIZZINI



Nombre de Conseillers
en exercice : 15
Présents : 11
Votants : 15

L'an DEUX MIL VINGT TROIS, le vingt-six juin à 20 heures 30
Le Conseil Municipal de la Commune de LACOURT SAINT -PIERRE
régulièrement convoqué en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit
par la loi à la Mairie sous la présidence de Madame Françoise PIZZINI,
Maire
Date de Convocation du CONSEIL MUNICIPAL le 20/06/2023

Présents : Mesdames Françoise PIZZINI, Florence SARTORI, Sophie MESPOULET, Elaura PEREZ,
Antoinette BALOCCO, Hélène PITREL Messieurs Benoit IBRES, David ALFONSO, Alain
BONHOURE, Patrice BOURDIOL, Vincent MARTINEZ,

Absents excusés : Colette CALDERAN, donne procuration à Florence SARTORI, Christine
BRUGNARA, donne procuration à Alain BONHOURE, Daniel CRUSBERG donne procuration à
Françoise PIZZINI, Sébastien NOËL, donne procuration à David ALFONSO

Secrétaire de séance : Hélène PITREL

**Objet : lancement d'une MAPA (marché à procédure adaptée) pour le désamiantage
et démolition des anciens ateliers municipaux**

Madame le Maire explique aux membres présents que lors de la vente des anciens ateliers à Tarn et
Garonne Habitat, il a été convenu que la commune garde à sa charge le désamiantage et la démolition du
bâtiment.

Elle ajoute qu'une étude diagnostic fera effectuée avant ces travaux.

Elle précise qu'il est nécessaire de lancer une MAPA (marché à procédure adaptée)

Un règlement de consultation et un cahier des charges seront établis

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** de lancer une MAPA d'offre pour le désamiantage et démolition des anciens ateliers
municipaux
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer les documents nécessaires

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Le Maire
Françoise PIZZINI

